



Inter Régional de Voltige – 22 / 24 mai 2008

Centre Vélivole du Val de l'Eure

Aérodrome de Bailleau Armenonville

28320 GALLARDON

Tel : 02 37 31 43 74 - Fax : 02 37 31 59 11

Mail : cvve.bailleau@free.fr

<http://www.cvve-bailleau.org>

Inter Régional de Voltige

Bailleau – 22 au 24 mai

Cette compétition organisée sous l'égide de la FFVV par le CVVE se déroulera sur l'aérodrome de Bailleau Armenonville du 22 mai au 24 mai.

La période d'entraînement est prévue à partir du 19 mai.

Elle est ouverte à tous les pilotes voltigeurs des catégories **Nationale, Espoirs.**

I INSCRIPTIONS ET DROIT D'ENTREE

Les inscriptions seront reçues au secrétariat du CVVE. Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site du CVVE : <http://www.cvve.org/new/voltige2008>

Les droits d'inscription sont fixés à **80 €** pour les plus de 25 ans et **60€** pour les moins de 25 ans.

Les remorqués (1250 m QFE) seront facturés au tarif de 55 euros.

II HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Vous trouverez sur le site du CVVE une liste des hôtels de la région. Un restaurant est ouvert sur l'aérodrome, les repas du midi pourront être pris en commun au restaurant. Les repas du soir pourront être préparés par le restaurant et pris en commun dans les locaux du club. Une cuisine aménagée est également disponible.

Il est possible de camper sur l'aérodrome. Un hébergement est possible dans les locaux de l'aérodrome en chambre et dans le dortoir, dans la limite des places disponibles.

III BRIEFING

Le briefing d'ouverture aura lieu le mercredi 21 mai 2008, à 18h30 précises, en présence des juges. La présence de tous les concurrents est indispensable. Ce briefing portera sur les conditions de vol, les épreuves, la sécurité, le règlement. ***Toute consigne particulière qui y sera donnée sera considérée comme partie intégrante du règlement.***

A l'issue du briefing, nous procéderons au tirage au sort de l'ordre de passage des concurrents pour les trois premiers programmes.



Inter Régional de Voltige – 22 / 24 mai 2008

IV VOL DE FAMILIARISATION

Chaque concurrent sera autorisé à effectuer un vol de familiarisation au-dessus du cadre (largage à 1250 QFE). Ce vol sera soumis aux mêmes règles de sécurité que les vols de compétition. Au terme du vol d'entraînement, l'atterrissage devra être immédiat.

V DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La compétition est ouverte aux planeurs de voltige biplaces et monoplaces :

Catégorie Espoirs : ASK 21 - DG 500 – 505 – 1000

Catégorie Nationale : ASK 21 – DG 500 – 505 – 1000 – FOX – Salto – SZD 59A.

Chaque concurrent devra, lors de son enregistrement à l'arrivée, présenter aux organisateurs les titres aéronautiques l'autorisant à participer, ainsi que les documents administratifs en cours de validité du planeur et du parachute qu'il utilisera.

La compétition débutera dès la fin des vols de familiarisation sous réserve de dispositions différentes qui pourraient être prises lors du briefing en fonction des circonstances (météo...).

VI PROGRAMME IMPOSE CONNU (EPREUVE 1)

Les programmes pour les 2 catégories sont diffusés par la commission voltige de la FFVV (voir le site : <http://voltigeplaneur.free.fr/Programmes/programmes.html>)

VII PROGRAMME LIBRE (EPREUVE 3)

CATEGORIE ESPOIRS

Chaque concurrent peut choisir le nombre de figures composant son programme ; celui-ci devra obligatoirement inclure une figure de chacune des 7 familles du GAF suivantes :

- Famille 1,
- Famille 2,
- Famille 5,
- Famille 7,
- Famille 8,
- Famille 9.1,
- Famille 9.2.

La somme totale des coefficients des figures du programme libre ne devra pas excéder 130 points. Toutefois, une tolérance de 3 points supplémentaires est accordée ; dans cette hypothèse, 1 point sera retiré du coefficient de chacune des 3 figures les plus cotées du programme choisi.

Le programme libre peut commencer en vol horizontal normal ou inversé, mais doit impérativement se terminer en vol horizontal normal.

Les répétitions de figures ne sont pas autorisées, sauf lorsqu'elles font partie de combinaisons de figures

Chaque concurrent devra, lors du briefing d'ouverture, remettre au Directeur de la compétition son programme libre établi sur 3 formulaires A, B et C, lesquels devront être remplis à l'encre noire.

Le Directeur de la compétition se réserve de droit le refuser un programme libre pour des raisons de sécurité. Les concurrents qui le désirent pourront soumettre leur programme au Directeur de la compétition avant le début ce celle-ci à des fins de contrôle sur la sécurité.



Inter Régional de Voltige – 22 / 24 mai 2008

CATEGORIE NATIONALE

Chaque concurrent peut choisir le nombre de figures composant son programme ; celui-ci devra obligatoirement inclure une figure de chacune des 9 familles du GAF suivantes :

- Famille 1,
- Famille 2.3 à 2.5 au moins un tonneau complet en virage
- Famille 5,
- Famille 7,
- Famille 8,
- Famille 9.1,
- Famille 9.2 à 9.4 au moins deux facettes
- Famille 9.11 ou 9.12 au moins un tour
- Famille 9.13

La somme totale des coefficients des figures du programme libre ne devra pas excéder 170 points. Toutefois, une tolérance de 3 points supplémentaires est accordée ; dans cette hypothèse, 1 point sera retiré du coefficient de chacune des 3 figures les plus cotées du programme choisi. Le programme libre peut commencer en vol horizontal ou inversé, mais doit impérativement se terminer en vol horizontal normal. Les répétitions de figures ne sont pas autorisées, sauf lorsqu'elles font partie de combinaisons de figures. Chaque concurrent devra, lors du briefing d'ouverture, remettre au Directeur de la compétition son programme libre établi sur 3 formulaires A, B et C, lesquels devront être remplis à l'encre noire. Le Directeur de la compétition se réserve de droit le refus d'un programme libre pour des raisons de sécurité. Les concurrents qui le désirent pourront soumettre leur programme au Directeur de la compétition avant le début de celle-ci à des fins de contrôle sur la sécurité.

Se reporter sur <http://www.arestisystem.com/english/catalogue/glider.htm>

VIII PROGRAMMES IMPOSES INCONNUS (EPREUVES 2, 4, 5, 6)

Les 4 programmes seront composés à partir de 28 figures choisies par les concurrents (selon règlement CIVA adapté à 28 figures) et éventuellement de figures de liaison choisies par le Chef Juge.

Ils seront communiqués aux concurrents 12 heures avant l'épreuve concernée.

IX LIMITE D'ALTITUDE

Les vols devront s'effectuer entre 1200 m et 300 m QFE catégorie ESPOIRS ou entre 1200 m et 250 m pour la catégorie NATIONALE,

L'emploi du système HHMD serait souhaitable.

Une pénalisation de 70 points sera infligée pour toute figure exécutée totalement ou partiellement entre 300 et 200 m/sol en catégorie ESPOIRS ou entre 250 m et 200 m en catégorie NATIONALE.

Toute figure exécutée en dessous des minimas entraînera la disqualification de l'épreuve.

X CADRE

Il sera constitué par une zone clairement définie de 1000 m/1000m.

Il n'y aura pas de juges de cadre.



Inter Régional de Voltige – 22 / 24 mai 2008

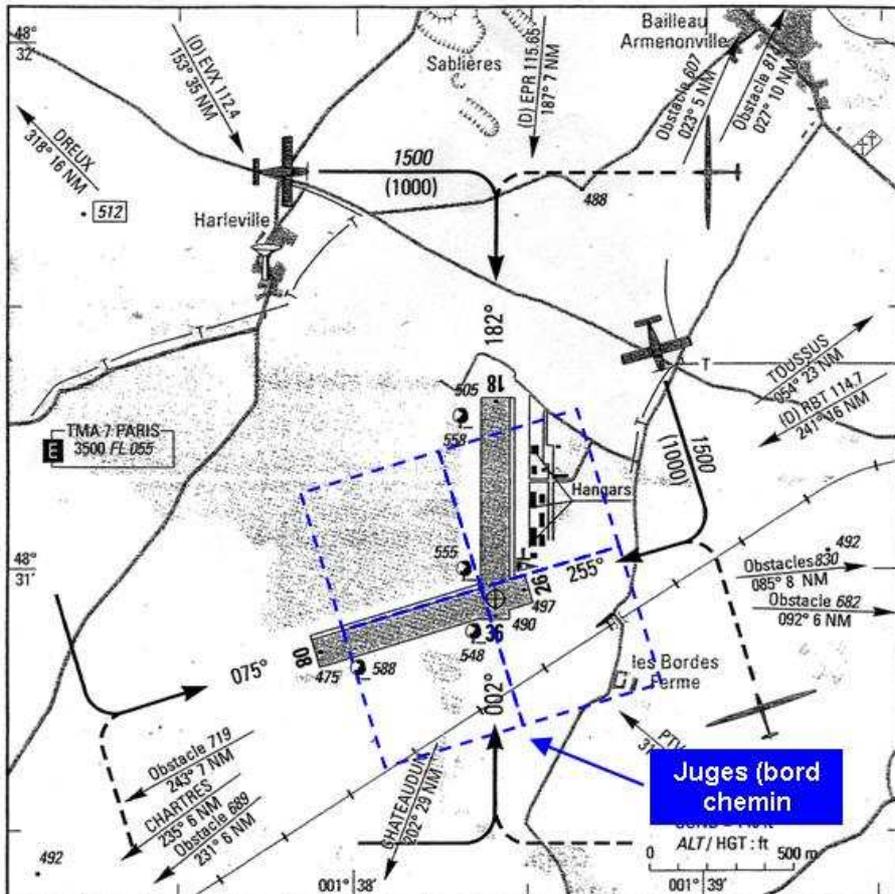
ATERRISSAGE A VUE
Visual landing

Usage restreint
Restricted Use
09 JUN 05

BAILLEAU ARMENONVILLE
AD2 LFFL ATT 01

	ALT AD : 508 (18 hPa) LAT : 48 30 53 N LONG : 001 38 19 E	LFFL VAR : 1°W (05)
--	--	-------------------------------

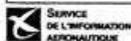
APP : NIL
TWR : NIL
A/A 122.05



RWY	QFU	Dimensions Dimension	Nature Surface	Résistance Strength	TODA	ASDA	LDA
08 26	075 255	780 x 100	Non revêtue Unpaved	80	780	780	780
18 36	182 002	780 x 100	Non revêtue Unpaved	80	780	780	780

Aides lumineuses : NIL

Lighting aids : NIL



AMDT 07/05 CHG : Normalisation, VAR, WGS-84, circuits ACFT.

© SIA



Inter Régional de Voltige – 22 / 24 mai 2008

XI ACCELEROMETRE

Chaque planeur devra être équipé d'un accéléromètre plombé, que le Directeur de la compétition pourra faire calibrer au début de la compétition.

Les limitations sont celles répertoriées dans les manuels de vol des planeurs utilisés.

Toute atteinte des facteurs de charge limite autorisés entraînera la disqualification du pilote.

	<i>Pénalité</i>	<i>Disqualification</i>
ASK 21 – G 103 C	+ 5.3 / - 3.0	+ 6.5 / - 4.0
DG 500 – 505 - 1000	+ 6.0 / - 4.0	+7.0 / - 5.0
FOX Solo	+ 7.0 / - 5.0	+9.0 / -6.0
FOX Biplace	+ 6.0 / - 4.0	+7.0 / -5.0
SALTO	+ 6.0 / - 4.0	+7.0 / - 5.0
SZD 59	+ 6.0 / - 4.0	+7.0 / - 5.0

XII CONDITIONS METEO

Les vols ne se dérouleront que dans les conditions minimales suivantes :

- pas de nuages ni de précipitations dans le box,
- visibilité minimale 5 km,
- vent maxi à 700 m : 10 m/s (20 noeuds), et déviation maximale par rapport à l'axe suivant diagramme CIVA
- pas de fortes turbulences dans le box (\pm . 2g à 200 km/h)

XIII APPAREILS RADIO

Les planeurs devront être équipés d'une radio VHF réglée sur la fréquence de sécurité 122,05. Toute transmission au pilote, pendant les épreuves officielles, d'informations, qui n'émaneraient pas des officiels, entraînerait sa disqualification.

Tout concurrent participant à la compétition s'engage à respecter in-extenso le présent règlement et les compléments apportés par la commission voltige de la FFVV ainsi que les consignes qui seront apportées lors des briefings.

XIV REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu le dimanche 25 mai, à partir de 11h00.



Inter Régional de Voltige – 22 / 24 mai 2008

Inter Régional

DE VOLTIGE PLANEUR 2008

Du mercredi 21 ma 2008 au dimanche 25 mai 2008

BULLETIN D'ENGAGEMENT

A renvoyer avant le 02 mai 2008

Nom :Prénom :.....
Date de naissance :Nationalité :
Adresse :.....
Code postal :Ville :
Téléphone :Fax :Mail :.....
Association :.....
Licence pilote V.V n° :.....Validité :
Autorisation voltige du :délivrée par :
Disposez-vous d'un planeur ? Oui Non
Si oui, marque et type.....
Immatriculation :

Je participe en Catégorie : ESPOIRS / NATIONALE

Je souhaite un hébergement (chambre / dortoir) ? Oui / Non

Je m'engage à respecter dans son intégralité le règlement de l'inter-régional de voltige 2008 et les consignes qui pourraient m'être données lors des briefings.

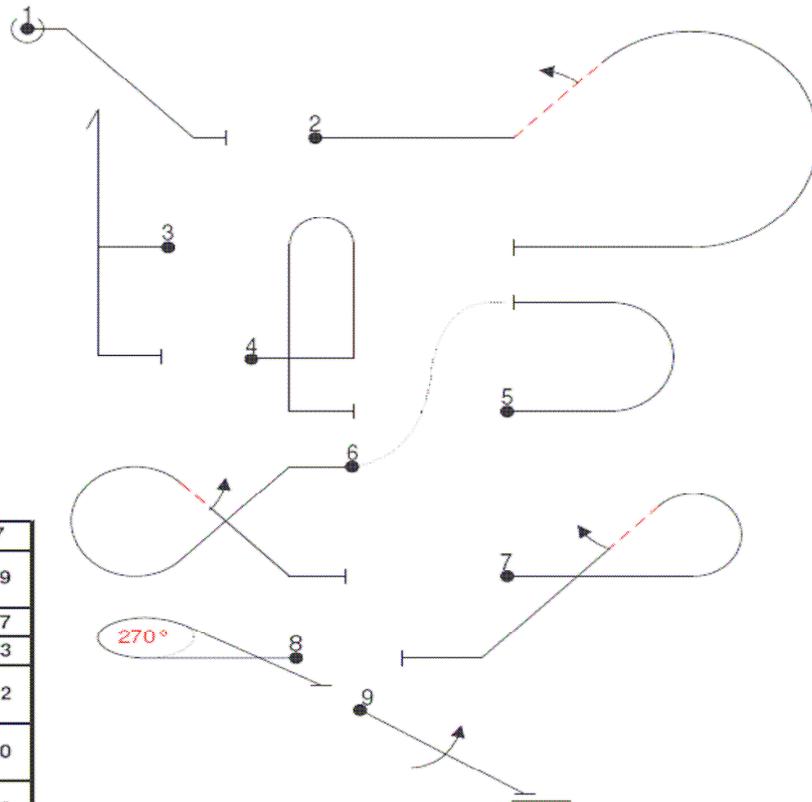
Joindre un chèque de : 80 € pour les + de 25 ans,
60 € F pour les - de 25 ans, à l'ordre du CVVE.

Fait à, le
Signature



CATEGORIE ESPOIR

IMPOSE CONNU 2008

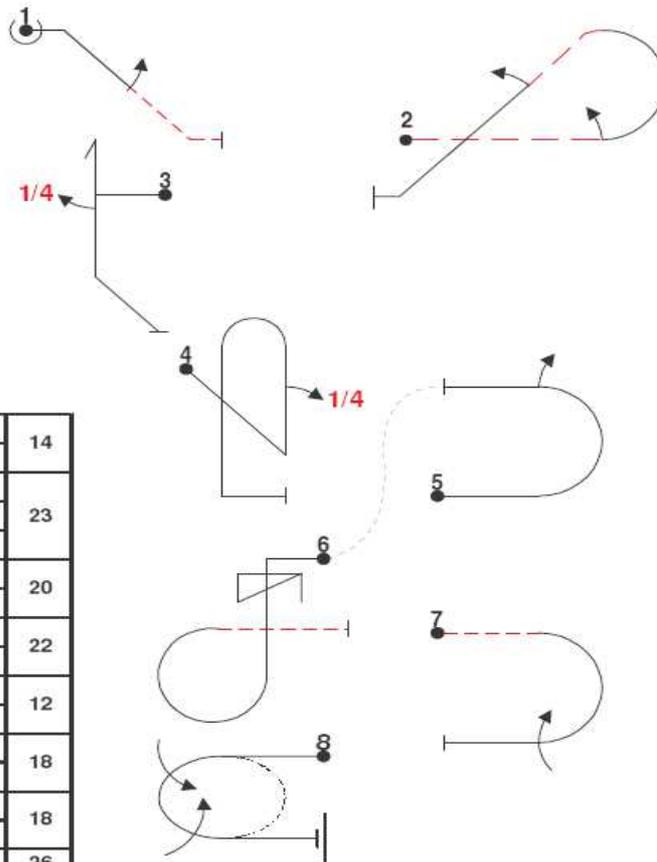


1	1.2.3	7	7
2	8.4.2.1	10	19
	9.1.2.3	9	
3	5.1.1	17	17
4	8.1.1	13	13
5	7.2.1	6	12
	9.1.3.2	6	
6	7.21.3	14	20
	9.1.4.2	6	
7	8.32.1	10	16
	9.1.4.2	6	
8	2.1.3	5	5
9	1.1.1	2	14
	9.1.3.4	12	
TOTAL		123	

Pilot: _____
A/C _____
Cuthere _____



**CATEGORIE NATIONAL
IMPOSE CONNU 2008**



1	1.3.3	8	14
	9.1.4.2	6	
2	8.48.2	11	23
	9.1.3.2	6	
3	5.1.1	17	20
	9.1.5.1	3	
4	8.1.1	13	22
	9.1.1.1	9	
5	7.2.1	6	12
	9.1.3.2	6	
6	8.34.3	13	18
	9.12.1.4	5	
7	7.1.4	6	18
	9.1.3.4	12	
8	2.6.1	26	26
TOTAL			153

Pilot: _____
A/C _____
Out here _____



Inter Régional de Voltige – 22 / 24 mai 2008

DIAGRAMME PROGRAMME CONNU 2008

NOM :

A **Pilote N°**

Catégorie *ESPOIRS / NATIONALE*

PROGRAMME LIBRE

N°	Symbole	N°catalogue	K	Note	Points	OBSERVATIONS
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
	CADRE		15			
	HARMONIE		20			
	TOTAL					
	PENALITES					



Inter Régional de Voltige – 22 / 24 mai 2008

NOM :

B **Pilote N°**

Catégorie ESPOIRS / NATIONALE

PROGRAMME LIBRE



Direction du vent



Inter Régional de Voltige – 22 / 24 mai 2008

NOM :

C

Catégorie ESPOIRS / NATIONALE



Direction du vent